



CAROLINE LURDE-VIGUIER
NOTAIRE

13 allée Mortarieu
BP 10250
82002 MONTAUBAN CEDEX

Tel. : 05 63 67 30 24
clvn@notaires.fr

HONORAIRES OFFICE NOTARIAL CLV NOTAIRE

L'ensemble de ces honoraires est soumis au taux de TVA de 20%.

I- HONORAIRES DE CONSULTATION : 60€ H.T / HEURE

Pour consultation nécessitant recherches et non suivi de la régularisation d'un acte soumis au tarif réglementé.

II- HONORAIRES CONSTITUTION DE SOCIETE : 900€ H.T

Ces honoraires ne comprennent pas les droits d'enregistrement et les débours (insertion dans un journal d'annonces légales, formalités et demandes de pièces au greffe).

III- HONORAIRES APPORT EN SOCIETE

DE 0€ A 150 000€	2 000€ H.T
>150 000€ A 350 000€	2 500€ H.T
>350 000€ A 500 000€	3 000€ H.T
>500 000€ A 750 000€	3 500€ H.T
>750 000€ A 1 000 000€	4 000€ H.T
>1 000 000€ A 1 500 000€	5 000€ H.T
>1 500 000€ A 2 000 000€	10 000€ H.T
>2 000 000€	20 000€ H.T

Ces honoraires ne comprennent pas les droits d'enregistrement et les débours (insertion dans un journal d'annonces légales, formalités et demandes de pièces au greffe).

IV- HONORAIRES VENTE DE FONDS DE COMMERCE

DE 0€ A 100 000€	2 000€ H.T
>100 000€ A 300 000€	2,5 % H.T
>300 000€	1,00 % H.T

Société par actions simplifiée à associé unique CLV NOTAIRE, titulaire d'un office notarial

SIREN 902 719 806

Membre d'une association agréée.

Le règlement par chèque est accepté.

Ces honoraires ne comprennent pas les droits d'enregistrement et les débours (insertion dans un journal d'annonces légales, formalités et demandes de pièces au greffe).

V- HONORAIRES CESSION DE PARTS SOCIALES

DE 0€ A 100 000€	1 250€ H.T
>100 000€ A 200 000€	2 250€ H.T
>200 000€ A 300 000€	3 500€ H.T
>300 000€ A 400 000€	4 200€ H.T
>400 000€ A 500 000€	5 000€ H.T
>500 000€ A 600 000€	5 700€ H.T
>600 000€ A 700 000€	6 200€ H.T
>700 000€ A 800 000€	6 950€ H.T
>800 000€ A 900 000€	7 750€ H.T
>900 000€ A 1 000 000€	8 550€ H.T
>1 000 000€ A 1 500 000€	12 500€ H.T
>1 500 000€ A 2 000 000€	15 000€ H.T
>2 000 000€	20 000€ H.T

Ces honoraires ne comprennent pas les droits d'enregistrement et les débours (formalités et demandes de pièces au greffe).

VI- CESSION DE DROIT AU BAIL

DE 0€ A 50 000€	1 500€ H.T
>50 000€ A 100 000€	2 000€ H.T
>100 000€ A 150 000€	2 500€ H.T
>150 000€ A 200 000€	3 000€ H.T
>200 000€ A 250 000€	3 500€ H.T
>250 000€ A 300 000€	4 000€ H.T
>300 000€	5 000€ H.T

Ces honoraires ne comprennent pas les droits d'enregistrement et les débours (formalités et demandes de pièces au greffe).

VII- HONORAIRES BAIL COMMERCIAL

HONORAIRE = Un Terme de Loyer H.T, Avec un minimum de 900€ H.T

Ces honoraires ne comprennent pas les droits d'enregistrement et formalités.

VIII -HONORAIRES PROMESSE DE VENTE : 100€ H.T

IX -HONORAIRES PROCURATION DOCUSIGN :

- Clients connus : 8€ H.T
- Clients inconnus : 30€ H.T

